

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Kristina Michaud
Députée d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia



Hausse des droits américains sur le bois d'œuvre :

Kristina Michaud et le Bloc Québécois exhortent le fédéral à défendre l'industrie forestière

Ottawa, le 3 décembre 2021– Le Bloc Québécois et la députée d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia exhortent Ottawa à défendre bec et ongles l'industrie forestière québécoise devant la hausse des droits compensatoires sur le bois d'œuvre et exigent qu'Ottawa mette en place des mesures concrètes pour protéger l'industrie forestière contre les tactiques commerciales américaines.

Une semaine après la rencontre des « trois amigos » réunissant le premier ministre Trudeau, le président Biden et le président Obrador, les États-Unis annoncent que les droits compensatoires sur le bois d'œuvre canadien vont doubler en 2022, une nouvelle particulièrement mauvaise pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, qui sont des joueurs importants du secteur forestier. Les États-Unis sont le plus important partenaire commercial du secteur des opérations forestières. En 2019, 98,5% des importations internationales du Québec provenaient des États-Unis. Pour ce qui est des exportations internationales, ce sont 45,4% d'entre elles qui vont vers nos voisins du sud.

« Il est inconcevable que le premier ministre n'ait pas défendu avec plus de fermeté la question des droits compensatoires auprès du président américain. La forêt est un pilier économique pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Elle représente plus de 210 entreprises et 6000 emplois. Pourtant, Ottawa continue de faire pleuvoir des milliards sur le secteur pétrolier et gazier alors que l'industrie forestière ne reçoit qu'une infime part du soutien financier. Par son inaction dans le dossier des tarifs sur le bois d'œuvre, le gouvernement fédéral démontre une fois de plus son désintérêt envers cette industrie qui est le gagne-pain de milliers de travailleurs et travailleuses de ma région », déplore Kristina Michaud.

« En 2020, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a décrété illégaux les tarifs compensatoires américains, mais comme le procédé plombe la concurrence jusqu'à la prochaine décision de l'OMC, les Américains récidivent. Dans l'intervalle, c'est notre industrie qui se dégrade; les prix du bois vont monter, avec des conséquences graves pour nos entreprises. Il est plus que temps que le gouvernement Trudeau agisse pour le secteur forestier et le Bloc Québécois lui propose des moyens concrets de le faire », affirme la députée.

Le Bloc Québécois propose cinq actions concrètes :

- Que le fédéral aide de façon tangible l'industrie forestière à traverser la crise avec un programme de prêts et de garanties de prêts, à la hauteur des sommes retenues aux États-Unis via les taxes imposées;
- Travailler à amender l'ACEUM afin que le processus de litiges soit mieux encadré et ne laisse plus place aux manœuvres concurrentielles déloyales;
- Demander une exemption de taxes pour les bois issus de la forêt privée, puisque les allégations du lobbying américain ne concernent que la forêt publique;
- Faire reconnaître le régime forestier québécois qui fonctionne sous le modèle des enchères et qui est conforme aux exigences du libre-échange;
- Soutenir le développement d'une chaîne de valeurs pour la 2^e et 3^e transformation et le développement de la filière forestière verte (bioéconomie).

-30-

Source :

Pénélope Garon

Penelope.Garon.306@parl.gc.ca

418-713-9159